



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Session annuelle  
Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 2 juin 2022

WFP/EB.A/2022/5-D

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## **Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)**

1. La présente note d'information fait suite au document soumis au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2021, qui était consacré à l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>1</sup>. Alors que le PAM intègre dans ses activités la mise en œuvre tout à la fois de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (ci-après l'examen quadriennal complet) de 2020 et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, cette note vient en complément d'autres documents communiqués au Conseil qui ont trait à diverses étapes de la mise en œuvre, parmi lesquels le Rapport annuel sur les résultats de 2021 du PAM et le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. Le rapport de 2022 du Secrétaire général concernant l'application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet de 2020<sup>2</sup> offre un aperçu détaillé des progrès accomplis à l'échelle du système dans la mise en œuvre de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le rapport de 2022 de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable décrit les progrès réalisés au sein du système des coordonnateurs résidents des Nations Unies et du Bureau de la coordination des activités de développement<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Résolution 72/279 de l'Assemblée générale (A/RES/72/279).

<sup>2</sup> Application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies: Rapport du Secrétaire général (A/77/69-E/2022/47).

<sup>3</sup> Bureau de la coordination des activités de développement: Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (E/2022/54).

### **Coordonnateurs responsables:**

M. A. Abdulla  
Directeur exécutif adjoint  
Tél.: 066513-2401

Mme C. Ushiyama  
Directrice  
Division chargée des interactions avec le système des Nations Unies et de la collaboration multilatérale  
courriel: [coco.ushiyama@wfp.org](mailto:coco.ushiyama@wfp.org)

2. Les sujets abordés dans la présente note sont les suivants: appui apporté à l'échelle du système au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD); mise en œuvre des réformes régionales; progrès accomplis dans la mise en place d'activités d'appui communes par les entités des Nations Unies; progrès réalisés sur la voie du pacte de financement du système des Nations Unies pour le développement; et participation au système des coordonnateurs résidents.

### **Renforcement de l'appui apporté à l'échelle du système au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable au niveau des pays**

3. Le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement se poursuit dans un contexte de détérioration de la situation mondiale liée aux conflits prolongés, aux effets des changements climatiques et à la pandémie de COVID-19, avec comme conséquences une aggravation de l'insécurité alimentaire et une augmentation des prix des produits alimentaires et des carburants. La réalisation du Programme 2030 et des ODD a pris du retard, et il est nécessaire de redoubler d'efforts pour se remettre sur la voie de la concrétisation de ces objectifs vitaux.
4. Les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après les plans-cadres de coopération) sont devenus les documents centraux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités de développement menées par les entités des Nations Unies, y compris celles menées en application des plans stratégiques de pays (PSP). L'adoption de ces plans-cadres et des analyses communes de pays progresse: en 2022, 55 pour cent des équipes de pays des Nations Unies utilisent un plan-cadre de coopération contre 45 pour cent qui continuent d'utiliser le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en vigueur avant la réforme, et ce rapport devrait atteindre 91 pour cent contre 9 pour cent en 2023. Le PAM a investi dans la coordination et le conseil pour aider les bureaux de pays à faire concorder leurs PSP avec les priorités et les effets énoncés dans les plans-cadres de coopération. Le calendrier actuel d'approbation des PSP que le PAM a établi pour 2020-2025 permettra de faire concorder 89 pour cent des PSP avec les plans-cadres de coopération, et le PAM participera dès le début à l'élaboration des analyses communes de pays et sera l'un des piliers du renforcement de l'harmonisation et de la cohérence stratégiques.
5. Le groupe de travail du PAM chargé des PSP de deuxième génération est devenu une instance intersectorielle centrale pour la coordination interne concernant les PSP et l'examen des incidences de la réforme du système des Nations Unies pour le développement sur la planification stratégique par pays et la mise en œuvre du Plan stratégique du PAM. Depuis le dernier point en date du PAM sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement, présenté à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le groupe s'est réuni tous les mois afin d'examiner des questions telles que les services numériques, les programmes intégrés en faveur de la résilience, la prise en compte de la nutrition et l'application du Plan stratégique du PAM, et a communiqué des points sur la révision des directives relatives aux programmes conjoints des Nations Unies, les cadres de coopération mis en place dans des circonstances exceptionnelles et le système de données ONU-INFO. La coordination interne relative au site ONU-INFO devrait se poursuivre en 2022.

6. Le PAM est un membre actif du groupe de travail chargé des programmes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui est une ramification d'une équipe spéciale similaire chargée de ces programmes créée en 2021. Ce groupe de travail est vraisemblablement appelé à devenir une structure interinstitutions pérenne chargée de débattre et de convenir des principaux éléments de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, tels que la configuration des équipes de pays des Nations Unies, les mécanismes de gouvernance ainsi que l'enchaînement des plans-cadres de coopération et des programmes de pays menés par les différents organismes. Considérées comme de bonnes pratiques, des réunions régulières sont organisées entre les directions du PAM et du Bureau de la coordination des activités de développement afin d'examiner les chances et les difficultés que présente la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
7. Le PAM a pris une part active à l'élaboration d'un nouveau chapitre des directives relatives aux plans-cadres de coopération consacré aux "circonstances exceptionnelles", lesquelles se caractérisent par des crises politiques prolongées. L'objectif de ce chapitre est de faire en sorte que les plans-cadres de coopération soient conçus en tenant compte de l'action humanitaire. Les nouvelles directives ont été adoptées par les chefs de secrétariat des entités membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en avril 2022 et communiquées aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) par la haute direction du Bureau de la coordination des activités de développement.
8. En avril, le PAM s'est porté volontaire pour prendre part à un examen mondial interinstitutions dont l'objet est d'évaluer la qualité des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération actuels, en prêtant une attention particulière à des éléments tels que la triple crise planétaire, les systèmes alimentaires et le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Les recommandations que le Groupe des Nations Unies doit formuler à l'issue de cet examen sont attendues en juillet 2022.
9. Sous la direction du Bureau de la coordination des activités de développement, le PAM continue de contribuer à la révision des directives relatives aux programmes conjoints des Nations Unies, dont la version finale est attendue en juillet 2022. À la lumière des constatations formulées par un groupe de référence interne, le PAM a continué de plaider en faveur de modalités plus pratiques et plus souples pour les programmes conjoints.
10. Le PAM contribue également à l'examen de l'intégration du système des Nations Unies, qui vise à améliorer la cohérence de la planification dans les domaines essentiels que sont l'action humanitaire, le développement et la paix dans les environnements intégrés et les situations de transition. L'examen consiste à déterminer la mesure dans laquelle les différentes entités des Nations Unies œuvrent ensemble à maximiser leur impact sur la consolidation de la paix dans les situations complexes tout en protégeant l'espace humanitaire.

## **Mise en œuvre de l'examen régional à l'appui d'un système des Nations Unies pour le développement plus cohérent au niveau régional**

11. Les bureaux régionaux du PAM ont participé à la mise en œuvre de réformes régionales depuis la fin 2020, période à laquelle les plateformes régionales de collaboration et les mécanismes associés ont été mis en service. Dans ses six bureaux régionaux, le PAM participe à ces plateformes afin de contribuer aux initiatives conjointes du système des Nations Unies. Le PAM apprécie les efforts de repositionnement régional, car la collaboration étroite entre les entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes à l'échelle régionale contribue selon lui aux résultats que les équipes de pays des Nations Unies obtiennent en faveur des personnes et des communautés les plus démunies. Dans sa déclaration liminaire faite à l'occasion du débat du Conseil économique et social de l'ONU consacré aux activités opérationnelles de développement en 2022, le Secrétaire général a reconnu que le repositionnement régional était l'un des aspects les plus complexes de la réforme du système des Nations Unies pour le développement; le PAM continuera de considérer comme l'une de ses priorités les efforts déployés pour que les initiatives de repositionnement régional aboutissent à des améliorations concrètes, tangibles et effectives.
12. La réunion annuelle des plateformes régionales de collaboration organisée avec la Vice-Secrétaire générale en sa qualité de présidente de ces plateformes a été l'occasion de soutenir les travaux de réforme du système des Nations Unies pour le développement grâce à la définition des grandes priorités à prendre en considération, à la formulation des principales difficultés à surmonter et à la recherche de solutions appropriées. En 2022, les plateformes régionales de collaboration mettent principalement l'accent sur le "sauvetage des ODD", en donnant la priorité aux objectifs d'étape qui favorisent les progrès vers la réalisation des ODD. Ces plateformes axent également leurs travaux sur la planification et la modélisation de scénarios susceptibles de faciliter la mise en place d'interventions plus souples et d'encourager les principaux donateurs et partenaires à saisir les occasions susceptibles de contribuer à la réalisation du Programme 2030.
13. Chaque plateforme comprend plusieurs coalitions thématiques régionales limitées dans le temps, qui varient selon les régions. Certaines de ces coalitions doivent déployer des efforts supplémentaires pour améliorer leurs offres de services à l'intention des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies et renforcer leurs atouts en assurant des services d'appui et de conseil plus stratégiques en matière de politiques.
14. Dans l'ensemble des régions, le PAM participe aux coalitions qu'il juge pertinentes. Il contribue ainsi activement à la coalition de la région Afrique sur les données et les statistiques, dont l'une des principales réalisations a été la présentation officielle de la Plateforme des données des Nations Unies au service du développement en Afrique lors de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est tenue en septembre 2021. Le bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PAM participe activement à la coalition sur la mobilité humaine, et met ainsi en lumière le rôle essentiel du PAM dans les questions migratoires, en particulier en cas de flux migratoires mixtes. Cette coalition est intervenue à la demande de sept coordonnateurs résidents de la région qui avaient besoin d'un bilan actualisé de la situation migratoire, et le PAM a contribué à l'élaboration et à la diffusion d'analyses sur le sujet. Le PAM participe également à une équipe spéciale chargée des données relatives aux coalitions thématiques, qui mène actuellement des évaluations rapides des besoins ainsi que des enquêtes quantitatives sur la sécurité alimentaire dans certaines régions d'Amérique centrale. Les travaux ont été réalisés en étroite coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et a redynamisé les partenariats consacrés aux évaluations conjointes et d'autres initiatives menées en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

15. Chaque région dispose d'équipes spéciales spécialisées dans la réforme, qui s'accordent pour examiner des aspects spécifiques du repositionnement régional. Dans son Bureau régional pour l'Afrique australe, par exemple, le PAM copréside un groupe de travail sur la gestion des connaissances. Ce groupe est actif depuis 2019 et se réunit régulièrement pour faciliter les échanges entre les entités des Nations Unies présentes en Afrique dans les domaines des meilleures pratiques de gestion des connaissances, des technologies innovantes, des politiques et de la communication. En 2021, il a réussi à mettre en place un centre COVID-19 et une base de données spécialisée régionale. Ailleurs, le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale du PAM a contribué à l'élaboration de la stratégie relative aux activités d'appui de la région et participera à huit de ses 13 catégories de services considérées comme prioritaires.
16. Le PAM contribue également activement et se déclare favorable à l'appui fourni par les groupes d'entraide régionaux en vue de l'examen des projets d'analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération. La participation à ces groupes lui offre une occasion supplémentaire de mettre davantage l'accent sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires dans l'ensemble du système des Nations Unies. La contribution du PAM à cet égard a été jugée constructive et a permis de renforcer sa visibilité et le rôle qu'il joue dans le processus.
17. La réforme régionale a également ouvert la voie à un renouvellement de l'esprit de partenariat et de collaboration, comme en témoigne l'initiative menée conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM pour organiser un dialogue régional sur les systèmes alimentaires. Par ailleurs, lors de la sixième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la République arabe syrienne et des pays de la région qui s'est tenue en mai 2022, le PAM a collaboré étroitement avec les bureaux régionaux du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du HCR, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population et de l'Organisation internationale du Travail à l'occasion de manifestations parallèles consacrées à la protection sociale, à l'autonomisation des jeunes et à l'investissement dans les individus.

### **Promotion d'activités d'appui communes pour plus d'efficience et d'efficacité**

18. Le PAM continue à œuvrer pour atteindre les objectifs d'efficience liés aux modalités de fonctionnement initialement définis par le Secrétaire général puis renforcés au moyen de diverses résolutions, dont la résolution sur l'examen quadriennal complet de 2020. En 2021, le système des Nations Unies pour le développement a réalisé des gains d'efficience d'un montant de 195 millions de dollars É.-U. grâce aux mesures mises en place dans le cadre de sa réforme.

### **Stratégies relatives aux activités d'appui**

19. Le PAM a atteint l'objectif associé aux stratégies relatives aux activités d'appui, chacun de ses 84 bureaux de pays disposant désormais d'une stratégie de ce type. Il continue d'aider ses bureaux de pays à mettre en œuvre ces stratégies, en harmonisant et en transposant à plus grande échelle les services susceptibles de réduire les coûts et d'améliorer la qualité grâce à leurs stratégies. En 2022, les services à renforcer en priorité comprenaient les services de transport, les services d'hébergement, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et l'appui aux services médicaux par l'intermédiaire de la plateforme de réservation des Nations unies.

### **Locaux communs**

20. Le PAM continue de progresser vers l'objectif fixé pour les locaux communs. À l'échelle mondiale, 211 des 441 bureaux du PAM (48 pour cent) se trouvent dans des locaux partagés avec d'autres entités des Nations Unies.

### **Centres locaux de services partagés et services administratifs communs**

21. Dans le cadre d'un projet pilote, le PAM a poursuivi son action sur le terrain ainsi que ses activités de développement des capacités. Il a ainsi fourni à l'équipe de direction du Bureau du PAM au Soudan un appui et des orientations concernant les missions dans le pays axés sur les domaines couverts par les services, proposé un modèle opératoire destiné à un centre local de services partagés et organisé des discussions sur les structures de gouvernance en collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement.

### **Services mondiaux partagés**

22. Les services mondiaux partagés ne sont pas rattachés à un lieu précis et complètent les services assurés par les centres de services partagés de plus petite dimension mis en place au niveau des pays. Ce concept a évolué et va au-delà de la centralisation de la prestation de services mondiaux à partir d'un seul et même emplacement. Désormais, il comprend non seulement les services assurés à partir des centres de services physiques, mais aussi ceux assurés, par exemple, par l'intermédiaire de plateformes en ligne. Le regain d'intérêt pour les services mondiaux partagés est lié à plusieurs facteurs, notamment la pandémie de COVID-19, les nouvelles méthodes de travail et le recours accru aux technologies, facteurs qui ont tous transformé profondément la façon dont les entités des Nations Unies peuvent gérer leurs tâches administratives.
23. L'équipe spéciale chargée des services mondiaux partagés (un groupe d'entités qui comprend le PNUD, l'UNICEF, le PAM, le HCR, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'Organisation mondiale de la Santé et le Secrétariat de l'ONU) a élargi l'éventail des services partagés proposés dans le système des Nations Unies à la fin de 2021 et entend harmoniser ces services dans l'ensemble du système. Le PAM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets coprésident l'équipe spéciale, et dirigent à ce titre la mise en œuvre stratégique de l'initiative relative aux services mondiaux partagés. Une première liste de 42 services à transposer à plus grande échelle a été établie, et dans l'ensemble des départements du PAM, il a été déterminé que neuf services internes offraient un fort potentiel de transposition à plus grande échelle par l'intermédiaire des services mondiaux partagés. En 2022, le PAM se concentre sur le développement de la plateforme de réservation des Nations Unies et le parc de véhicules des Nations Unies.

### **Services mondiaux partagés – plateforme de réservation des Nations Unies**

24. Comme excellent exemple de service mondial partagé, on peut citer la plateforme de réservation des Nations Unies, que le PAM a élaborée et dont il assure la gestion actuellement. Cette plateforme est un outil numérique mondial interinstitutions et une application mobile qui permet au personnel des Nations Unies de réserver des services sur le terrain, et aux prestataires de services de gérer ces services. Aujourd'hui, il existe 1 300 points de service sur le terrain répartis dans 105 pays, qui sont utilisés par 14 entités des Nations Unies. Les services proposés sur la plateforme vont de la réservation et de la gestion des hébergements aux consultations médicales, en passant par le transport de passagers par voie aérienne et terrestre, le covoiturage, la gestion des installations ou encore le bien-être du personnel. Tous les services sont entièrement numérisés, ce qui permet d'obtenir une grande précision, de gagner du temps dans l'exécution des tâches administratives et d'avoir un impact positif sur l'environnement grâce notamment à des

procédures entièrement dématérialisées, à la réduction des émissions de dioxyde de carbone et à une diminution du nombre de voyages.

25. Avec plus de 1,2 million de clients humanitaires desservis à ce jour et 5 millions de pages consultées pour la seule année 2021, la plateforme de réservation des Nations Unies est l'un des quatre principaux services mondiaux partagés découlant de la réforme du système des Nations Unies pour le développement qui ont été sélectionnés pour être transposés à plus grande échelle en 2022 afin de maximiser les gains d'efficacité dans l'ensemble du système des Nations Unies. En 2021, l'utilisation de la plateforme a permis d'économiser 7,7 millions de dollars d'après les estimations.
26. L'UNICEF, le FIDA et l'OIM sont déjà des partenaires mondiaux dans le domaine des services de mobilité des passagers, et le PNUD et le HCR ont passé un accord pour intégrer leurs systèmes administratifs de soutien de façon à faire de la plateforme de réservation des Nations Unies un point d'entrée unique pour le covoiturage au sein de la communauté humanitaire. Le covoiturage proposé par l'intermédiaire de la plateforme de réservation est désormais opérationnel dans 12 pays, et 35 entités des Nations Unies y participent. Le Secrétariat de l'ONU a commencé à expérimenter l'application de mobilité proposée sur la plateforme de réservation des Nations Unies avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Département de l'appui opérationnel, et examine la possibilité de rechercher un accord générique pour toutes ses entités. La plateforme a remporté le prix 2021 de la meilleure réalisation en matière de transport (*Best Transport Achievement Award*) décerné par le Fleet Forum.

***Services mondiaux partagés – services communs de gestion du parc de véhicules légers (au niveau mondial)***

27. Le parc de véhicules des Nations Unies est une initiative menée conjointement par le PAM et le HCR, qui propose des solutions de location de véhicules légers aux entités des Nations Unies. Le premier accord client et les premières commandes de location de véhicules devraient être passés au deuxième trimestre de 2022. La mise en place du parc de véhicules par le PAM et le HCR a été facilitée par l'élaboration d'un modèle financier et le calcul des fonds nécessaires. L'obtention de ressources ciblées et le renforcement des capacités sont des défis permanents qu'il faudra relever pour réussir la mise en service envisagée.

**Participation au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

28. Le PAM reconnaît l'intérêt que présentent le système renouvelé des coordonnateurs résidents et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies. Selon lui, il convient de veiller à ce que le cadre de gestion et de responsabilité établisse clairement en tant que principes directeurs: la responsabilité mutuelle à tous les niveaux, la prise de décisions collective par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et la responsabilité des chefs de secrétariat des entités membres du système des Nations Unies pour le développement devant leurs organes directeurs respectifs. Selon une enquête organisée au niveau des pays par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 81 pour cent des représentants du PAM dans les pays estimaient que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'était améliorée en 2021, tandis que les 19 pour cent restants pensaient qu'il était indispensable de faire des efforts supplémentaires.

29. Le PAM est parvenu à renforcer considérablement le soutien qu'il apporte au système des coordonnateurs résidents en remaniant l'appui qu'il fournit aux membres de son personnel en formation au centre d'évaluation des coordonnateurs résidents et rejoignant le vivier des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs de l'action humanitaire. La nouvelle démarche comprend notamment un accompagnement et une formation personnalisés, la préparation aux évaluations et des réunions d'information en présence de coordonnateurs résidents en poste actuellement qui appartenaient auparavant au personnel du PAM. En 2021, deux membres du personnel du PAM sont ainsi sortis diplômés du centre d'évaluation des coordonnateurs résidents, un membre du personnel est devenu coordonnateur résident et quatre autres ont réussi l'examen d'admission au sein du vivier des coordonnateurs résidents. La représentation du PAM au sein de la liste de réserve des coordonnateurs résidents n'a jamais été aussi forte: 24 membres du personnel sont sortis diplômés du centre d'évaluation, huit occupent un poste de coordonnateur résident et un occupe un poste de coordonnateur régional de l'action humanitaire.
30. En 2021, le PAM a contribué à hauteur de 2,4 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale pour la mise en œuvre en 2022 du système des coordonnateurs résidents. Les contributions versées au système par les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable au titre du partage des coûts s'élèvent tous les ans à 77,5 millions de dollars. En outre, conformément aux dispositions découlant de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, une redevance de 1 pour cent au titre de la coordination est prélevée sur les contributions des donateurs pour les activités relatives au développement, ce qui réduit le montant global disponible pour les activités relevant des programmes. En 2021, le PAM a transféré au fonds d'affectation spéciale le montant total de 153 960 dollars généré par le prélèvement de la redevance, montant qui s'ajoute aux 2,4 millions de dollars versés dans le cadre du partage des coûts. En 2022, le prélèvement par le PAM de cette redevance de 1 pour cent a jusqu'ici généré 26 000 dollars environ.

## Pacte de financement

31. On trouvera en annexe au présent document les progrès que le PAM a accomplis depuis 2018 au regard d'une sélection d'indicateurs figurant dans le pacte de financement du système des Nations Unies pour le développement<sup>4</sup>. Le PAM progresse dans la concrétisation des engagements du pacte en rapport avec l'action qu'il mène. Pour ce qui est des États Membres de l'ONU, il continue de rechercher des financements plus souples et plus prévisibles afin de financer le système des Nations Unies pour le développement, dont il est partie prenante.

## Conclusion

32. Le 15 novembre 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution<sup>5</sup> dans laquelle elle accueillait favorablement le rapport du Secrétaire général intitulé "Notre Programme commun". En février et en mars 2022, les États Membres et les représentants des Nations Unies ont débattu pendant 10 jours de la marche à suivre pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le Secrétaire général dans ce rapport. Le PAM participe à l'application de ces recommandations, et s'intéresse en particulier à l'action à mener pour donner suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, action qu'il dirige aux côtés de la FAO et du FIDA.

---

<sup>4</sup> Certains indicateurs concernent les États Membres et d'autres entités du système des Nations Unies, mais pas le PAM. Pour plus d'informations sur le pacte de financement, voir le document intitulé *Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019: pacte de financement: Rapport du Secrétaire général* (A/74/73/Add.1-E/2019/14/Add.1).

<sup>5</sup> Résolution 76/6 de l'Assemblée générale (A/RES/76/6).

33. Moins de huit ans avant l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des ODD, il est vital de poursuivre les efforts sur tous les fronts au niveau multilatéral pour rattraper le retard lié à la pandémie de COVID-19 et à d'autres difficultés rencontrées à l'échelle mondiale. Le PAM continuera de prendre part à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, à l'initiative "Notre Programme commun" et à tous les travaux menés à l'échelle du système pour atteindre les ODD, en particulier les ODD 2 et 17, d'ici à la fin de la décennie.





| Engagement   | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM – 2018  | Données du PAM – 2019   | Données actualisées du PAM – juin 2020  | Données actualisées du PAM – janvier 2021   | Données actualisées du PAM – mai 2021   | Données actualisées du PAM – mai 2022   |
|--|--|--|---|---|---|---|---|---|
| <b>Garantir la stabilité</b>   |  |  |   |   |   |   |   |   |
| 3. Diversifier les sources de financement du système des Nations Unies pour le développement   | Nombre d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui affichent un accroissement annuel du nombre de donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base | Référence (2017): 66%<br>Cible (2023): 100%                                  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2018 = 36%  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2019 = 40%  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2020 = 32%  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2020 = 34%  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2021 = 34%  | Nombre de partenaires gouvernementaux versant des contributions aux ressources de base: 2022 = 26%  |
|  | Nombre d'États Membres qui versent des contributions aux fonds de financement commun interinstitutions et aux fonds thématiques propres aux institutions   | Références (2017): 59 et 27<br>Cibles (2023): 100 et 50                      | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.                                     | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.                                     | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.                                   | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.                                     | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.                                     | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.   |
| 4. Assurer un financement prévisible pour répondre aux besoins particuliers des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui sont énoncés dans les plans stratégiques des entités membres, et aux besoins de financement du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau national | Déficits de financement dans les cadres de financement des plans stratégiques des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable  | Référence (2018): à déterminer<br>Cible (2021): à déterminer                 | En 2018, le PAM a reçu 7,3 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 10,5 milliards de dollars, soit 70%. | En 2019, le PAM a reçu 8,1 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 12,6 milliards de dollars, soit 64%. | En 2020, le PAM a reçu 4 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 10,6 milliards de dollars, soit 38%. | En 2020, le PAM a reçu 8,4 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 13,7 milliards de dollars, soit 61%. | En 2021, le PAM a reçu 3,3 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 14,1 milliards de dollars, soit 23%. | En 2022, le PAM a jusqu'ici reçu 3,7 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 17,1 milliards de dollars, soit 21%. |
|  | Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui disent recevoir au moins 50% de leurs contributions dans le cadre d'engagements pluriannuels                             | Référence (2017): 12/25, soit 48%<br>Cible (2023): 100%                      | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 14%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 76,8%             | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 17%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 74,9%             | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 23%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 62%             | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 17%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 68%               | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 24%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 67%               | Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 17%<br>Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 54%                         |

| Engagement  | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM - 2018   | Données du PAM - 2019   | Données actualisées du PAM - juin 2020   | Données actualisées du PAM - janvier 2021  | Données actualisées du PAM - mai 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2022  |
|---|--|--|--|---|--|--|---|--|
| <b>Favoriser la cohérence et l'efficacité</b>   |  |  |  |   |  |  |   |  |
| 7. Appliquer pleinement les taux de recouvrement des dépenses approuvés par les organes directeurs compétents | Nombre moyen de dérogations à l'application du taux de recouvrement des dépenses accordées par entité du système des Nations Unies pour le développement et par an | Référence (2017): à confirmer<br>Cible (à partir de 2019): 0                 | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) accordés par le PAM en 2018: 28, pour un montant total de 1,03 million de dollars. | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordés par le PAM en 2019: 20, pour un montant total de 0,9 million de dollars. | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordés par le PAM en 2020: 2, pour un montant total de 0,6 million de dollars. | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordés par le PAM en 2020: 4, pour un montant total de 0,3 million de dollars.<br>(Note: données d'août 2020.) | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordés par le PAM en 2020: 12, pour un montant total de 1,8 million de dollars. | Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordés par le PAM en 2021: 4, pour un montant total de 0,9 million de dollars. |

| Engagement   | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement   | Valeurs de référence du PAM - 2018  | Données du PAM - 2019  | Données actualisées du PAM - juin 2020   | Données actualisées du PAM - janvier 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2022   |
|--|--|--|---|--|--|---|---|---|
| <b>ENGAGEMENTS PRIS PAR LES ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>  |  |  |   |  |  |   |   |   |
| <b>Obtenir plus rapidement des résultats sur le terrain</b>  |  |  |   |  |  |   |   |   |
| 2. Accroître la collaboration sur les évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système pour améliorer l'appui des Nations Unies sur le terrain | Pourcentage de bureaux d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui participent à des évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système | Références (2018): 29% (évaluations conjointes) et 20% (évaluations indépendantes à l'échelle du système)<br>Cibles (2021): 75% (évaluations conjointes) et 50% (évaluations indépendantes à l'échelle du système) | En 2018, le PAM a mené à bien cinq évaluations conjointes, et cinq autres étaient en cours. Il participait en outre à une évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au phénomène El Niño en Éthiopie. | Au niveau décentralisé, le PAM a participé à neuf évaluations conjointes en 2019, dont trois étaient achevées à la fin de l'année (Colombie, Eswatini et Inde). De plus, le Bureau de l'évaluation du PAM a participé activement à l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face à la sécheresse en Éthiopie, évaluation qui s'est achevée en 2019, ainsi qu'à une évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au cyclone Idai au Mozambique et à celle portant sur l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes et des filles. Les préparatifs de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome ont démarré fin 2019 et se sont poursuivis en 2020. | Au premier semestre de 2020, le PAM a participé à six évaluations conjointes décentralisées. Toutes ces évaluations ont débuté en 2019 et trois ont été achevées (Bénin, Malawi et Mozambique). D'autres évaluations conjointes devaient débuter en 2020, mais peuvent avoir été retardées en raison de la pandémie. Le PAM a également participé aux deux évaluations interorganisations de l'action humanitaire qui ont été entreprises en 2019, l'une concernant le Mozambique et l'autre axée sur la problématique femmes-hommes. En ce qui concerne les évaluations indépendantes à l'échelle du système, l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome est en préparation, et le PAM a également participé à une étude d'évaluabilité interinstitutions réalisée sous la conduite de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui porte sur le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous; cette évaluation en est à la phase de collecte des données. Enfin, le PAM | En 2020, le Bureau de l'évaluation du PAM a entamé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) une évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome. Le rapport d'évaluation a été présenté aux organes directeurs respectifs des trois organismes à la fin de 2021. Le Bureau de l'évaluation a également fourni des éléments factuels et des contributions stratégiques à l'appui de nombreux travaux portant sur les enseignements tirés des évaluations, travaux coordonnés par la Coalition mondiale d'évaluation de la réponse à la COVID-19 sous la conduite du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et a mené, aux côtés de la FAO, du FIDA et de l'Organisation des | En mai 2021, le PAM avait achevé ses travaux menés en collaboration avec la FAO, le FIDA et l'ONUDI, qui étaient consacrés aux répercussions de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, et participait à un groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation qui supervisait une analyse des premiers enseignements tirés de l'expérience et de l'évaluabilité du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour l'action face à la COVID-19.<br>Au niveau décentralisé, le PAM participait à sept évaluations conjointes à la fin avril 2021.<br>Une évaluation interorganisations de l'action humanitaire consacrée aux progrès accomplis en matière de prise en compte des questions de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes et des filles dans le programme d'action relatif au lien entre l'aide humanitaire, le | En 2022, le PAM a continué de participer à des évaluations conjointes aux côtés de gouvernements, d'autres entités des Nations Unies et de donateurs. Trois évaluations conjointes, une centralisée et deux décentralisées, ont été achevées en 2021: l'évaluation centralisée de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome qui a débuté en 2020 a été présentée et examinée dans diverses instances, notamment à l'occasion de la réunion semestrielle du Groupe consultatif de haut niveau réunissant ces trois organismes, de la cinquième réunion informelle de leurs organes directeurs et des sessions d'automne 2021 des organes directeurs du FIDA et du PAM.<br>Le PAM a également participé au groupe de référence de l'évaluation à l'échelle du système portant sur la riposte à la COVID-19.<br>Outre le Bureau de l'évaluation, plusieurs divisions du Siège se sont employées à produire des données factuelles au moyen d'évaluations décentralisées. Une évaluation du programme commun pour l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales, demandée conjointement par le Bureau du PAM chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, la FAO, le FIDA et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), a été menée à bien.<br>En collaboration avec le Gouvernement de la République dominicaine, le bureau du PAM dans le pays a achevé une évaluation conjointe consacrée aux activités visant à progresser de manière |

| Engagement | Indicateurs propres aux entités | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM - 2018 | Données du PAM - 2019 | Données actualisées du PAM - juin 2020   | Données actualisées du PAM - janvier 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2022   |
|------------|---------------------------------|--|------------------------------------|-----------------------|--|---|---|---|
|            |                                 |  |                                    |                       | <p>a participé aux préparatifs d'une évaluation du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la riposte des Nations Unies à la COVID-19.</p> | <p>Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), des travaux relatifs à la synthèse des évaluations rapides des répercussions de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, qui doivent être achevés en mars 2021.</p> <p>Au niveau décentralisé, le PAM a continué de participer à divers types d'évaluations conjointes aux côtés d'autres organismes des Nations Unies et partenaires gouvernementaux. En ce qui concerne les évaluations décentralisées, cinq évaluations conjointes ont été achevées (Bénin, Malawi, Mozambique, Namibie et Inde) et six autres étaient en cours ou en préparation en janvier 2021.</p> <p>Le PAM a participé activement à des évaluations interorganisations de l'action humanitaire. Deux ont été achevées en 2020 (une sur le Mozambique et une sur l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes et des filles) et une est en préparation (sur le Yémen).</p> | <p>développement et la paix a été menée à bien, et est venue compléter celle conduite sur les mêmes sujets en 2020. Deux autres évaluations de ce type étaient en préparation (une sur le Yémen et une sur la riposte humanitaire à la COVID-19).</p> | <p>solidaire et au service national de santé, avec l'appui du PAM, afin de prévenir la malnutrition et l'anémie chez les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel, de 2014 à 2020.</p> <p>Le PAM a continué d'investir massivement dans les évaluations interorganisations de l'action humanitaire au moyen de contributions financières et à la faveur de la participation du Bureau de l'évaluation aux groupes de gestion chargés de ces évaluations. Deux évaluations interorganisations de l'action humanitaire ont débuté en 2021: la première, dont le rapport final a été diffusé au premier trimestre de 2022, portait sur la situation au Yémen depuis la déclaration d'une intervention de niveau 3 en 2015; et la seconde, qui a été entreprise au deuxième semestre de 2021 mais qui se déroulera principalement en 2022, concerne la riposte humanitaire à la COVID-19.</p> <p>Le PAM a collaboré avec la FAO, le FIDA et l'ONUDI pour superviser l'élaboration d'une synthèse des données factuelles sur la COVID-19 et la sécurité alimentaire, qui a été achevée en avril 2021. Le PAM est membre du groupe de gestion qui soutient le Bureau de l'évaluation du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Ce groupe de gestion a supervisé une évaluation indépendante des activités d'ONUSIDA consacrées au financement efficient et durable de la riposte au sida, qui a été achevée en novembre 2021. En mars 2022, le PAM a rejoint le groupe de gestion chargé de l'évaluation conjointe de la protection sociale menée par ONUSIDA.</p> <p>Au niveau décentralisé, 10 évaluations ont débuté en 2021 en partenariat avec des gouvernements (Bénin, Colombie et Eswatini), d'autres organismes des</p> |

| Engagement  | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM - 2018  | Données du PAM - 2019   | Données actualisées du PAM - juin 2020 | Données actualisées du PAM - janvier 2021   | Données actualisées du PAM - mai 2021       | Données actualisées du PAM - mai 2022  |
|---|--|--|---|---|--|---|---|--|
|   |  |  |   |   |  |   |   | Nations Unies (Organisation internationale du Travail, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, OMS, FAO et ONU-Femmes) et des donateurs (Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, et Direction suisse du développement et de la coopération). Toutes ces évaluations seront achevées en 2022 ou au début de 2023. |
| <b>Améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité</b>   |  |  |   |   |  |   |   |  |
| 6. Clarifier les plans stratégiques et les cadres intégrés de résultats et de ressources présentés par les entités, ainsi que leurs rapports annuels sur les résultats obtenus au regard des dépenses | Proportion d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont tenu au cours de l'année écoulée des dialogues structurés au sein de leurs organes directeurs sur le financement des résultats de développement convenus pour le nouveau cycle de planification stratégique | Référence (2017): 62%<br>Cible (2021): 100%                                  | Les plans stratégiques et les cadres de résultats institutionnels du PAM sont approuvés par son Conseil d'administration. Les débats consacrés à ces documents comprennent, notamment, des concertations avec le Conseil sur le financement des résultats obtenus par le PAM en matière de développement. | La question du financement des résultats à obtenir en matière de développement est au cœur du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels du PAM. En 2019, elle a été évoquée par le PAM avec les membres du Conseil lors de la session annuelle et au cours de consultations informelles portant sur le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, la stratégie en matière de partenariat et de collaboration avec les entités non gouvernementales (la version actualisée de la stratégie en matière de partenariat avec le secteur privé) et la stratégie du PAM en matière d'achats locaux |  | Le PAM a continué d'améliorer sa capacité de rendre compte de ses résultats, et de l'utilisation de ses ressources à cette fin. La question est au cœur des travaux en cours sur le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025. | Aucun changement depuis le point précédent. | Le PAM continue d'améliorer sa capacité de rendre compte de ses résultats, et de l'utilisation de ses ressources à cette fin. La question est centrale et a été prise en compte lors de l'élaboration du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025.   |

| Engagement  | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM - 2018   | Données du PAM - 2019   | Données actualisées du PAM - juin 2020                     | Données actualisées du PAM - janvier 2021                  | Données actualisées du PAM - mai 2021                      | Données actualisées du PAM - mai 2022                      |
|---|--|--|--|---|--|--|--|--|
|   |  |  |  | de produits alimentaires.   |  |  |  |  |
| 7. Améliorer la transparence et la communication d'informations au niveau des entités et du système dans son ensemble en mettant en corrélation les ressources et les résultats liés aux objectifs de développement durable (ODD) | Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui communiquent individuellement des données financières au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination                     | Référence (2017): 69%<br>Cible (2021): 100%                                  | Oui. Le PAM présente ses données financières au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté en 2008).   | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. |
|   | Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui publient leurs données conformément aux normes internationales les plus strictes en matière de transparence                        | Référence (2017): 36%<br>Cible (2021): 100%                                  | Oui. Le PAM publie ses données.  | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence (premier rapport communiqué à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en juin 2014). | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. |
|   | Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement actives au niveau des pays qui rendent compte au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination des dépenses ventilées par pays | Référence (2017): 46%<br>Cible (2021): 100%                                  | Oui. Le PAM communique des données ventilées sur ses dépenses.   | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté en 2008).   | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. |
|   | Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des dépenses ventilées par ODD   | Référence (2017): 20%<br>Cible (2021): 100%                                  | Oui. Le PAM communique des données ventilées par ODD.  | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté le 17 mai 2019).  | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence. |

| Engagement  | Indicateurs propres aux entités   | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM – 2018   | Données du PAM – 2019  | Données actualisées du PAM – juin 2020            | Données actualisées du PAM – janvier 2021   | Données actualisées du PAM – mai 2021                     | Données actualisées du PAM – mai 2022                 |
|---|---|--|--|--|---|---|---|---|
| 9. Rendre les évaluations institutionnelles et les rapports d'audit interne plus accessibles, dans la limite des règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs en vigueur au moment de l'établissement des rapports | Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui, si elles y sont autorisées conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information en vigueur, ont publié leurs évaluations internes sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation | Référence (2018): 21%<br>Cible (2021): 100%                                  | Le PAM publie 100% de ses rapports d'évaluation centralisée et décentralisée sur ses sites Web. En outre, les rapports qui respectent ou dépassent les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin que les résultats des évaluations soient largement diffusés auprès des communautés de l'aide humanitaire et du développement à l'échelle mondiale. | Conformément aux engagements pris par le PAM dans sa politique d'évaluation, tous les rapports d'évaluation centralisée et décentralisée sont publiés sur ses sites Web une fois qu'ils ont été définitivement approuvés. En outre, les rapports qui respectent ou dépassent les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin qu'ils soient largement diffusés. Des mesures supplémentaires sont prises pour contribuer à tirer le meilleur parti des évaluations, notamment en organisant des activités d'apprentissage et en élaborant des produits d'évaluation adaptés à différents publics. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Identique au point réalisé en 2020.<br>En outre, les rapports d'évaluation qui dépassent ou respectent les normes de qualité fixées par le PAM ou qui s'en approchent sont mis en ligne sur le site de cartographie des évaluations (Evalmapper) afin qu'ils soient largement diffusés. | Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021. | Aucun changement depuis le point réalisé en mai 2021. |

| Engagement   | Indicateurs propres aux entités  | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM – 2018  | Données du PAM – 2019                                     | Données actualisées du PAM – juin 2020            | Données actualisées du PAM – janvier 2021   | Données actualisées du PAM – mai 2021   | Données actualisées du PAM – mai 2022   |
|--|--|--|---|---|---|---|---|---|
|  | Pourcentage de rapports d'audit interne publiés conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs compétents, qui peuvent être consultés sur une plateforme/un site Web des représentants des services d'audit interne des comptes des entités des Nations Unies prévus à cet effet, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles | Référence (2018): 0%<br>Cible (2019): 100%                                   | Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM sont en accès libre à l'adresse: <a href="https://fr.wfp.org/audit-reports">https://fr.wfp.org/audit-reports</a> .<br>La plateforme des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies n'a pas encore été mise en place. | Aucun changement par rapport à l'année de référence 2018. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2020.<br>La plateforme des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies ne dispose pas de ressources propres et est encore à l'étude. | Le site Web des rapports d'audit du PAM est en cours de révision pour y ajouter de nouvelles fonctions de recherche et améliorer l'accès aux résultats des audits du PAM et leur transparence. Il n'y a pas eu de nouveauté concernant l'élaboration de la plateforme des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies. | Le site Web des rapports d'audit du PAM dispose notamment de nouvelles fonctions de recherche. Aucune action du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies n'a été enregistrée sur la plateforme des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies. |
| 10. Accroître la visibilité des résultats obtenus grâce aux contributions volontaires aux ressources de base, aux contributions aux fonds communs et thématiques, et aux contributions des pays de programme | Mention expresse des donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base ou des contributions aux fonds communs et thématiques, ainsi que des contributions des pays de programme dans les rapports annuels des équipes de pays des Nations Unies sur les résultats obtenus et dans les rapports mondiaux et par pays présentés par chaque entité   | Référence (2018): sans objet<br>Cible (2020): oui                            | Ces contributions sont mises en évidence dans le rapport annuel sur les résultats du PAM et dans tous les rapports annuels par pays ainsi que dans un rapport interne annuel sur les contributions souples.   | Aucun changement par rapport à l'année de référence 2018. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2020.   | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021.   | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2021.   |
|  | Mention expresse de chaque donateur dans tous les rapports sur les résultats présentés par les administrateurs des fonds communs et thématiques et par les bénéficiaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable   | Référence (2018): sans objet<br>Cible (2020): oui                            | Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun ni de fonds thématique.   | Aucun changement par rapport à l'année de référence 2018. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2020.   | Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021.   | Aucun changement depuis le point réalisé en mai 2021.   |

| Engagement   | Indicateurs propres aux entités   | Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement | Valeurs de référence du PAM - 2018   | Données du PAM - 2019  | Données actualisées du PAM - juin 2020                  | Données actualisées du PAM - janvier 2021               | Données actualisées du PAM - mai 2021                           | Données actualisées du PAM - mai 2022                       |
|--|---|--|--|--|---|---|---|---|
| <b>Gains d'efficacité</b>  |   |  |  |  |   |   |   |   |
| 11. Mettre en œuvre les objectifs du Secrétaire général concernant le regroupement des opérations afin de gagner en efficacité | Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui rendent compte à leurs organes directeurs des gains d'efficacité réalisés   | Référence (2017): 41%<br>Cible (2021): 100%                                  | Depuis 2015, le PAM fait état dans son rapport annuel sur les résultats des gains d'efficacité obtenus.  | Le PAM continue d'affiner l'analyse des informations sur les gains d'efficacité. | Aucun changement depuis le point réalisé en 2019.       | Aucun changement depuis le point réalisé en 2020.       | Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021.       | Aucun changement depuis le point réalisé en mai 2021.       |
|  | Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau  | Référence (2018): 28%<br>Cible (2021): 100%                                  | Le PAM a signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau en novembre 2018.  | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence 2018.                  | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2020. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en mai 2021. |
| 12. Mettre intégralement en œuvre les politiques et taux de recouvrement des dépenses approuvés et en rendre compte            | Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte chaque année de la mise en œuvre de leurs politiques et taux de recouvrement des dépenses à leurs organes directeurs | Référence (2017): 51%<br>Cible (2021): 100%                                  | Le PAM rend compte tous les ans au Conseil, dans le plan de gestion, de la mise en œuvre des politiques et taux approuvés de recouvrement des coûts. | Fait. Aucun changement par rapport à l'année de référence 2018.                  | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2019. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en 2020. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en janvier 2021. | Fait. Aucun changement depuis le point réalisé en mai 2021. |

## Liste de sigles utilisés dans le présent document

|            |  |
|------------|--|
| CAI        | coûts d'appui indirects  |
| FAO        | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture              |
| FIDA       | Fonds international de développement agricole                                    |
| HCR        | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                            |
| ODD        | objectif de développement durable  |
| OIM        | Organisation internationale pour les migrations                                  |
| OMS        | Organisation mondiale de la Santé  |
| ONU        | Organisation des Nations Unies   |
| ONU-Femmes | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| ONUDI      | Organisation des Nations Unies pour le développement industriel                  |
| ONUSIDA    | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida                               |
| PNUD       | Programme des Nations Unies pour le développement                                |
| PSP        | plan stratégique de pays   |
| UNICEF     | Fonds des Nations Unies pour l'enfance   |